

CHRISTIAN ECKERT SECRETAIRE D'ETAT AU BUDGET

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 6 novembre 2015

SITUATION MENSUELLE BUDGÉTAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2015

Solde

Le solde budgétaire de l'État au 30 septembre 2015 s'établit à -74,5 Md€ contre -80,5 Md€ à fin septembre 2014, soit une amélioration de 6,0 Md€.

Dépenses Les dépenses (budget général et prélèvements sur recettes) diminuent de 2,7 Md€ pour atteindre 275,3 Md€ contre 278,0 Md€ au 30 septembre 2014.

> A périmètre constant, ces dépenses ressortent en baisse de -2,9 % par rapport à fin septembre 2014.

Recettes

Au 30 septembre 2015, les recettes fiscales et non fiscales du budget général s'établissent à 226,5 Md€ contre 220,7 à fin septembre 2014.

Les recettes fiscales nettes sont en hausse de 2,5 Md€ par rapport à leur niveau de fin septembre 2014. Les recouvrements au 30 septembre 2015 sont globalement en ligne avec les prévisions révisées pour 2015 présentées dans le PLF 2016. Les prévisions seront réévaluées à la marge dans le prochain projet de loi de finances rectificatives pour 2015, afin de procéder à des ajustements sur certaines lignes de recettes.

Le produit de la taxe sur la valeur ajoutée est en hausse de 3,5 % par rapport à fin septembre 2014.

La diminution de l'impôt sur les sociétés s'explique principalement par la montée en charge du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Le versement du dernier acompte au mois de décembre contribuera à réduire l'écart constaté à fin septembre 2015 par rapport à fin septembre 2014.





L'augmentation de 2,9 Md€ des autres recettes fiscales est notamment liée au dynamisme des recettes issues du service de traitement des déclarations rectificatives (STDR), en charge du traitement des dossiers de mise en conformité des comptes à l'étranger non déclarés.

A fin septembre 2015, les recettes non fiscales s'établissent à 9,8 Md€ et sont conformes aux prévisions révisées pour 2015 présentées dans le PLF 2016. La hausse observée par rapport à la même date en 2014 (+1,7 Md€) s'explique principalement par un effet calendaire sur la perception des dividendes et devrait se résorber pour partie d'ici la fin de l'année.

Comptes spéciaux

Le solde des comptes spéciaux s'établit à -25,7 Md€ à fin septembre 2015, contre -23,3 Md€ à fin septembre 2014.

Le solde des comptes spéciaux n'est pas significatif à ce stade de l'année. Le déficit au 30 septembre est principalement dû au fonctionnement du compte d'avances aux collectivités territoriales, par lequel l'Etat avance aux collectivités, en début d'année, le produit des impôts locaux, avant de percevoir effectivement ce produit en fin d'année. Ce déficit est donc appelé à se résorber au dernier trimestre.

Contact presse:

Cabinet de Christian Eckert: 01 53 18 45 04

La situation du budget de l'État

Au 30 septembre 2015

Adresses Internet: http://www.economie.gouv.fr/situation-mensuelle-budgetaire-au-30-septembre-2015

Ou: http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/ressources-documentaires/documentation-budgetaire/la-situation-mensuelle-du-budget-de-letat.html

Solde Le solde général d'exécution au 30 septembre 2015 s'établit à -74,5 Md€ contre -80,5 Md€ à la même date

en 2014.

Dépenses Au 30 septembre 2015, les dépenses (budget général et prélèvements sur recettes) atteignent 275,3 Md€

contre 278,0 Md€ au 30 septembre 2014.

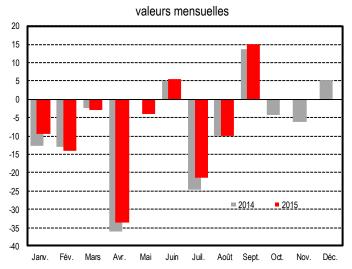
Recettes Au 30 septembre 2015, les recettes du budget général (nettes des remboursements et dégrèvements)

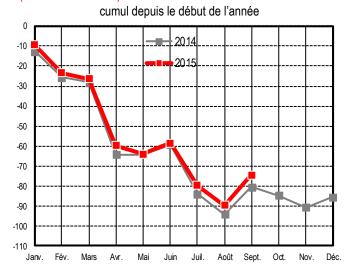
s'établissent à 226,5 Md€ contre 220,7 à fin septembre 2014.

Solde (hors FMI)

en millions d'euros	2013	2014	Nivea	septembre 15 /		
			2013	2014	2015	septembre 14
Solde du budget général	-75 429	-85 710	-56 884	-57 239	-48 814	
Dépenses (budget général et prélèvements sur recettes)	376 669	377 656	282 812	277 985	275 282	-1,0%
Recettes (nettes des remboursements et dégrèvements)	301 240	291 946	225 928	220 746	226 468	2,6%
Solde des comptes spéciaux	561	155	-23 947	-23 259	-25 720	
dont avances aux collectivités territoriales	-375	838	-26 636	-25 974	-27 476	
Solde général d'exécution	-74 868	-85 555	-80 831	-80 498	-74 534	

Solde d'exécution (en milliards d'euros)



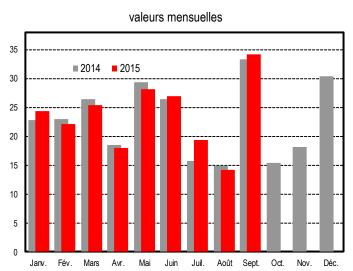


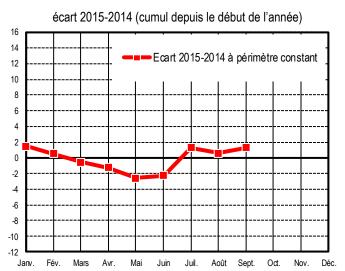
Recettes (nettes des remboursements & dégrèvements)

en millions d'euros	Exécution	LFI 2015	Niveau à la fin septembre		Variations à la fin septembre	
	2014	2015	2014	2015	2015/2014 Périmètre courant	2015/2014 Périmètre constant
Recettes fiscales - nettes (1)	274 307	279 091	210 442	212 966	1,2%	0,6%
Impôt sur le revenu – net (2)	69 224	68 949	56 631	57 555	1,6%	1,6%
Impôt sur les sociétés – net (1) (3)	35 328	33 729	22 848	17 791	-22,1%	-22,1%
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE)	13 225	14 010	9 673	9 853	1,9%	1,9%
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) – nette (1)	138 352	142 621	102 364	105 951	3,5%	2,3%
Autres recettes fiscales – nettes (1)	18 178	19 782	18 926	21 816	15,3%	15,2%
Recettes non fiscales	13 949	14 234	8 092	9 814	21,3%	21,2%
Recettes du budget général (hors fonds de concours)	288 256	293 325	218 534	222 780	1,9%	1,4%
Fonds de concours	3 690	3 925	2 212	3 688	n.s.	n.s.
Recettes du budget général (yc fonds de concours)	291 946	297 250	220 746	226 468	2,6%	2,0%

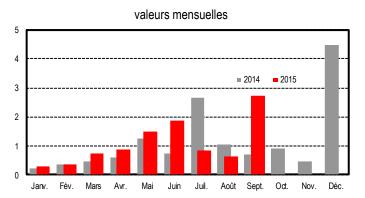
⁽¹⁾ Recettes nettes des remboursements et des dégrèvements; (2) Recettes d'impôt sur le revenu nettes des remboursements et des dégrèvements dont ceux relatifs à la prime pour l'emploi; (3) Hors CSB

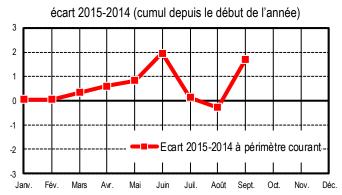
Recettes fiscales nettes (en milliards d'euros)





Recettes non fiscales (en milliards d'euros)





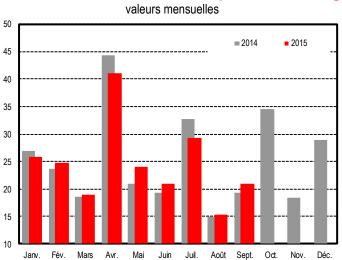
Avertissement : les pourcentages d'évolution ne sont pas significatifs lorsque le nombre figurant au dénominateur est petit et, de ce fait, ne sont pas affichés (mention « ns »).

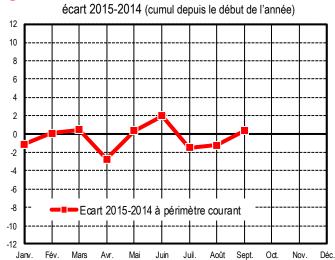
Dépenses (hors remboursements & dégrèvements)

en millions d'euros	Exécution	Niveau à la fin septembre		Variations à la fin septembre	
	2014	2014	2015	Périmètre courant	Périmètre constant
Dotation des pouvoirs publics	990	990	988	-0,2%	-0,2%
Dépenses de personnel	120 765	90 700	91 321	0,7%	0,7%
Dépenses de fonctionnement (1)	52 756	39 219	38 442	-2,0%	-1,9%
Charges de la dette de l'État	43 159	26 666	24 956	-6,4%	-6,4%
Dépenses d'investissement	11 123	8 656	7 645	-11,7%	-11,7%
Dépenses d'intervention	69 560	51 337	56 994	11,0%	0,4%
Dépenses d'opérations financières	4 529	3 409	988	n.s.	n.s.
Dépenses du budget général (1) (2)	302 882	220 977	221 334	0,2%	-2,2%
Prélèvement sur recettes au profit des collectivités territoriales	54 426	40 731	38 302	-6,0%	-5,9%
Prélèvement sur recettes au profit de l'Union européenne	20 347	16 277	15 646	-3,9%	-3,9%
Prélèvements sur recettes	74 773	57 008	53 948	-5,4%	-5,4%
Dépenses (budget général et prélèvements sur recettes)	377 656	277 985	275 282	-1,0%	-2,9%

⁽¹⁾ Y compris dotation au mécanisme européen de stabilité (MES) (2) Y compris dépenses des Programmes d'investissements d'avenir (PIA)

Dépenses du budget général (en milliards d'euros)





Lois de finances - exécution (hors FMI)

en millions d'euros	2013				2015		
	LFI	LFR	EXE	LFI	LFR2	EXE ⁽⁵⁾	LFI
Dépenses	378 768	376 814	376 669	383 635	379 475	377 656	371 491
Prélèvements sur recettes	76 128	78 121	78 021	74 417	74 678	74 774	71 471
Dépenses du budget général (1) (2)	302 640	298 693	298 648	309 218	304 797	302 883	300 020
- dont dépenses financées hors fonds de concours	299 320	295 374	295 126	305 312	300 891	299 192	296 095
Recettes	316 145	304 703	301 240	302 077	290 463	291 946	297 250
Recettes fiscales nettes (3)	298 616	287 500	284 005	284 354	272 367	274 307	279 091
Recettes non fiscales	14 209	13 883	13 713	13 817	14 191	13 949	14 234
Fonds de concours	3 320	3 320	3 522	3 906	3 906	3 690	3 925
Solde des comptes spéciaux (4)	307	-34	561	-1 025	44	155	-187
Dont avances aux collectivités territoriales	737	531	-375	400	1 065	838	-216
Solde général d'exécution (hors budgets annexes) (4)	-62 317	-72 147	-74 868	-82 583	-88 967	-85 555	-74 428
Pour mémoire : remboursements et dégrèvements	96 163	87 946	86 215	102 056	96 255	96 131	99 475

⁽¹⁾ hors remboursements et dégrèvements (2) le montant des dépenses financées par les fonds de concours est égal, par convention, à celui des recettes encaissées à ce titre (3) nettes des remboursements et dégrèvements (4) hors FMI (5) Données définitives de l'exécution 2014